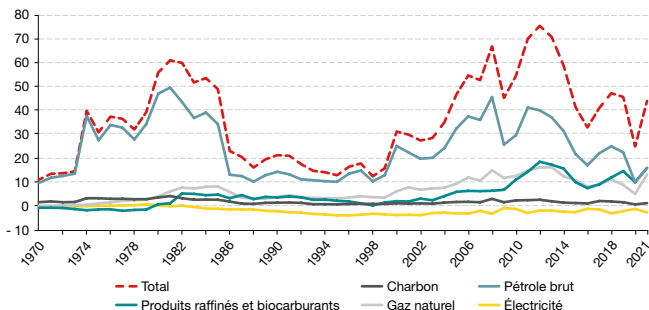


Dépenses en énergie

FACTURE ÉNERGÉTIQUE PAR TYPE D'ÉNERGIE

En milliards d'euros 2021



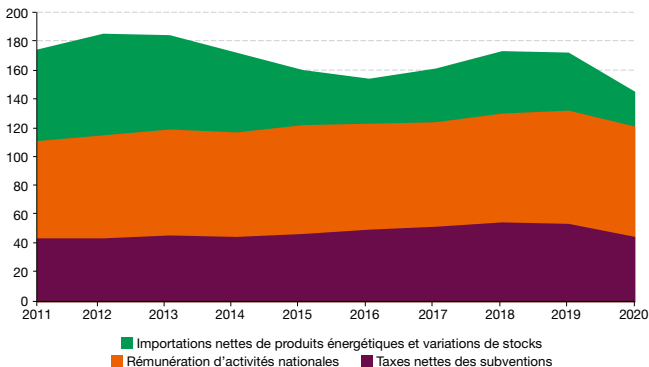
Champ : France entière (y compris DROM).

Source : SDES, Bilan énergétique de la France, d'après DGDDI, enquête auprès des raffineurs

La facture énergétique de la France s'élève à 44,3 milliards d'euros en 2021 (Md€). Elle reste en dessous de son niveau de 2019 (46 Md€) mais augmente de 19,1 Md€ par rapport à 2020. À l'augmentation du solde des échanges physiques vient s'ajouter l'intense renchérissement des énergies fossiles, notamment en fin d'année. La facture gazière s'alourdit ainsi nettement, passant de 5,2 Md€₂₀₂₁ en 2020 à 13,3 Md€ (8,9 Md€ en 2019). La facture pétrolière et en biocarburants, qui pèse pour près des trois quarts de la facture énergétique totale, augmente de 59 % en 2021. Les importations nettes en pétrole brut s'établissent à 16,2 Md€ en 2021 (10,2 Md€ en 2020 ; 22,7 Md€ en 2019), et celles en produits raffinés et biocarburants à 16,0 Md€ (10,1 Md€ en 2020 ; 14,7 Md€ en 2019). Le charbon contribue également à la hausse de la facture énergétique, à hauteur de 0,5 Md€₂₀₂₁. Le solde exportateur d'électricité, qui allège la facture globale, augmente de 1,4 Md€₂₀₂₁, pour atteindre 2,6 Md€. L'augmentation du prix de l'électricité l'emporte en effet nettement sur la baisse du solde des échanges physiques.

DÉPENSE NATIONALE EN ÉNERGIE

En milliards d'euros 2020



Champ : France entière (y compris DROM).

Source : SDES, Bilan énergétique de la France

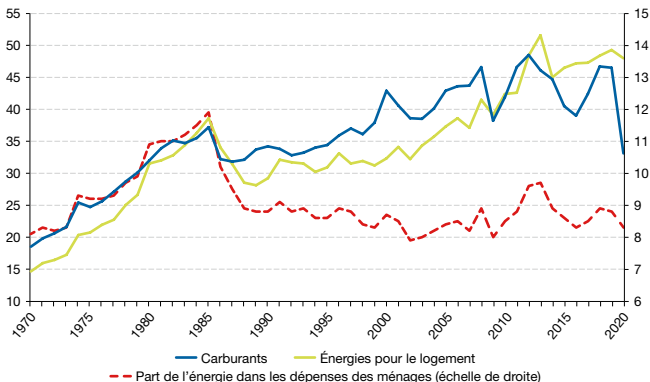
Les ménages, entreprises et administrations ont, au total, dépensé 144,2 Md€ en 2020 pour satisfaire leurs besoins en énergie. Au sein de cette dépense, le coût des importations nettes de produits énergétiques représente 23,9 Md€, les taxes (nettes des subventions aux énergies renouvelables) 44,8 Md€. Le solde, soit 75,5 Md€, correspond à la rémunération d'activités réalisées sur le territoire national, principalement la production d'électricité et d'énergies renouvelables, la gestion des réseaux de gaz et d'électricité, la distribution des carburants et le raffinage de pétrole.

La dépense nationale, qui a atteint un pic en 2012 à 185,2 Md€, a diminué de 16 % entre 2019 et 2020 dans un contexte de restrictions liées à la crise sanitaire et de baisse des prix internationaux de l'énergie.

DÉPENSES D'ÉNERGIE DES MÉNAGES ET PART DANS LEUR BUDGET

En milliards d'euros 2020

En % des dépenses des ménages



Note : le budget des ménages est calculé comme les dépenses des ménages au sens de la comptabilité nationale, hors loyers imputés et services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sfim). Lecture : en 2020, les ménages ont dépensé 48,2 milliards d'euros en énergie pour le logement et 33,3 milliards d'euros en carburants ; la part des dépenses relatives à l'énergie dans leur budget est de 8,3 %. Champ : France entière (y compris DOM).

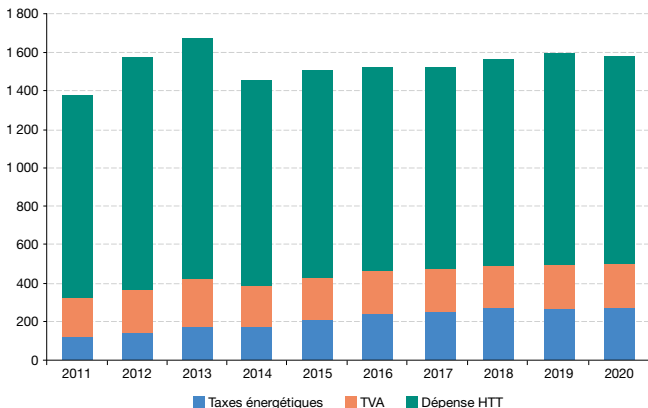
Sources : Insee, Comptes nationaux ; SDES, Bilan énergétique de la France

La part des dépenses relatives à l'énergie dans le budget des ménages est de 8,3 % en 2020. Elle diminue après un plateau entre 2018 et 2019. Elle demeure sensiblement en-dessous de son pic atteint en 1985, à 11,9 %.

Au total, en 2020, les ménages ont dépensé 33,3 milliards d'euros en carburants et 48,2 milliards d'euros en énergie pour le logement (électricité, chaleur distribuée par réseau, gaz et autres combustibles). Ces dernières dépenses, mesurées en euros constants, diminuent en 2020 (- 2,5 %), après avoir augmenté (+ 1,7 % en 2019). Les dépenses de carburants se replient fortement (- 28,6 %), conjointement à la baisse des prix et de la consommation, dans un contexte de limitations des déplacements liées à la crise sanitaire.

DÉCOMPOSITION DE LA DÉPENSE MOYENNE DES MÉNAGES EN ÉNERGIE POUR LE LOGEMENT

En euros constants 2020



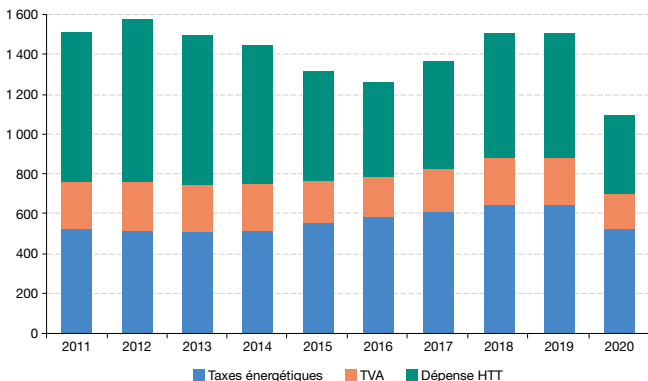
Champ : France entière (y compris DROM).

Source : SDES, Bilan énergétique de la France

En 2020, les ménages ont dépensé en moyenne 1 589 € en énergie pour leur logement, dont 1 004 € en électricité, 339 € en gaz naturel, 155 € en produits pétroliers, 52 € en bois et 39 € en chaleur distribuée par réseau. La fiscalité, constituée de la TVA et de taxes énergétiques, représente un peu moins d'un tiers de cette dépense. Les taxes énergétiques, qui ont plus que doublé depuis 2011, s'élèvent à 273 € en moyenne par ménage, dont 201 € pour celles sur l'électricité. À court terme, la dépense totale dépend beaucoup de la rigueur de l'hiver et des besoins de chauffage qui en découlent.

DÉCOMPOSITION DE LA DÉPENSE MOYENNE DES MÉNAGES EN CARBURANTS

En euros constants 2020



Champ : France entière (y compris DROM).

Source : SDES, Bilan énergétique de la France

En 2020, les ménages ont dépensé en moyenne 1 099 € en carburants, soit 27 % de moins qu'en 2019, du fait des limitations de déplacements liées à la crise sanitaire. La fiscalité, constituée de la TVA et de taxes énergétiques (taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques en métropole, taxe spéciale sur la consommation et octroi de mer en outre-mer), représente presque les deux tiers de cette dépense. Les taxes énergétiques s'élèvent en particulier à 530 € en moyenne par ménage. Elles baissent de 18 % en euros constants, après avoir augmenté de 26 % entre 2013 et 2019, tirées par l'instauration de la contribution climat-énergie et par la dynamique d'alignement des fiscalités du gazole et de l'essence. Les fluctuations de la dépense hors toutes taxes reflètent, en général, celles des cours du pétrole. En 2020, les effets combinés de la baisse des prix du pétrole et des restrictions de déplacement ont entraîné une diminution de 37 % de la dépense hors taxe.